

PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2016-2017 DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier est à compléter par le porteur de projet et doit être sélectionné conjointement par le/la Délégué(e) académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, le/la Conseiller(ère) éducation artistique et culturelle et le chargé de mission culture de la DRAAF. Veuillez vous rapprocher de ces interlocuteurs pour connaître la date de sélection. Le dossier est à envoyer en format numérique **avant le 27 janvier 2017** à la Fondation Culture & Diversité : mmarizien@fmlcd.org. Tout dossier doit passer par la sélection ; aucun projet ne peut être envoyé directement par le porteur de projet à la Fondation.

Le dossier comprend obligatoirement :

- Le dossier de candidature
- La fiche contacts
- 2 photos **minimum** permettant d'illustrer la réalité du projet en **Haute Définition** (format **300 ppp** – voir dans les propriétés de l'image) à envoyer uniquement à mmarizien@fmlcd.org

Vous pouvez joindre à ce dossier, en supplément des deux photos obligatoires (en haute définition – 300ppp), tout support (papiers, photographiques, multimédias...) pouvant éclairer la lecture du projet par le Jury.

Le dossier sera analysé par le Secrétariat du prix au regard des critères de sélection présentés en page 2.

Merci de nommer les fichiers comme suit :

Nom de l'académie – Niveau (école/collège/lycée) – Dossier de candidature/Fiche contacts

→ Exemple : Aix-Marseille – Collège – Dossier de candidature

CRITERES DU PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le projet doit être construit en cohérence avec les enjeux du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'enfant/du jeune. Le dossier sera étudié par le Secrétariat du prix selon les critères suivants.

I. Education artistique et culturelle

1. **Rencontre** : favoriser la rencontre avec les œuvres, les artistes et les propositions culturelles du territoire, dans une démarche de sensibilisation.
2. **Pratique** : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production, mettre en œuvre un processus de création, réfléchir sur sa pratique, s'intégrer dans un processus collectif, aboutir à une réalisation restituant la démarche du projet artistique et culturel dans une forme aboutie ou non.
3. **Connaissances** : acquérir, en lien avec les apprentissages, un langage culturel permettant de développer un sens critique, de mettre en relation et de mobiliser ses connaissances et savoirs.
4. **Articulation** : la rencontre, la pratique et les connaissances doivent être articulées pour donner sens et cohérence à l'ensemble des actions menées.

II. Construction et rayonnement

1. **Démarche partenariale** : inscrire le projet dans une démarche territoriale et partenariale en articulant celui-ci avec les politiques éducatives et de développement culturel du territoire. Mettre en place un dispositif de pilotage opérationnel permettant des évaluations et des rencontres régulières entre tous les acteurs du projet : diagnostic préalable partagé, co-création du projet, modalités d'accompagnement et d'évaluation communes, co-formation des acteurs.
2. **Implication de l'école/l'établissement** : inscrire le projet dans le projet d'école/d'établissement, encourager la coopération inter-niveaux. Mobiliser les équipes pédagogiques et administratives. Impliquer une proportion significative d'élèves dans le projet.
3. **Rayonnement** : rayonner au-delà du groupe concerné par l'action, a minima au sein de l'école/l'établissement scolaire, du territoire, auprès de la famille et des élus. Communiquer sur le projet et diffuser les outils développés. Permettre la transposition du projet par exemple par un volet de formation.

III. Temporalité

1. **Pérennité** : inscrire le projet de manière durable dans le projet d'école/d'établissement ainsi que dans la dynamique éducative de la structure culturelle.
2. **Différents temps de vie de l'enfant/du jeune** : articuler le projet sur les temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire.
3. **Progression sur le temps long** : favoriser la participation de l'enfant/du jeune sur le long terme et permettre l'apprentissage de l'autonomie en reposant sur sa contribution active.

IV. Audace

1. **Démocratisation culturelle** : évaluer les spécificités et carences culturelles du public concerné pour prendre en compte ses spécificités dans la construction du programme.
2. **Mixité** : faire collaborer différents types de publics et favoriser le vivre ensemble par l'expérience commune.
3. **Audace** : faire preuve d'imagination et d'audace dans la construction, la réalisation et tous les aspects du projet.

PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2016-2017
DOSSIER DE CANDIDATURE

*Pour que votre candidature soit examinée, vous devez faire parvenir à **votre autorité académique** ou à la **DRAC** avant la date limite qui sera fixée par ces derniers :*

- *Le dossier de candidature*
- *La fiche contacts*
- *2 photos minimum du projet en Haute Définition (format minimum de 300 ppp – voir dans les propriétés de l'image)*

I. CONTACTS POUR LE DOSSIER

Rectorat	Direction Régionale des Affaires Culturelles
Délégué(e) académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	Conseiller(ère) Education artistique et culturelle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Académie :REIMS ▪ Civilité : Monsieur ▪ Nom :GUERIN ▪ Prénom :ERIC ▪ Numéro de téléphone : Email : eric-marie.guerin@ac-reims.fr	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Région :Alsace-Lorraine-Champagne Ardenne ▪ Civilité : Madame ▪ Nom :PETIT ▪ Prénom :FREDERIQUE ▪ Numéro de téléphone : Email :frederique.petit@culture.gouv.fr

II. INFORMATIONS GENERALES

Nom du projet : « **Le théâtre en éducation prioritaire : regarder et pratiquer** »

Le Réseau Education Prioritaire (REP+) centré sur le **collège Anne Frank** développe, dans le cadre de la Politique de la Ville, un projet ambitieux pour la découverte et la pratique du théâtre dans les écoles en partenariat avec :

- l'association **Arts Vivants 52** pour tous les aspects concernant le recrutement des intervenants ;
- la **direction des affaires culturelles de la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise** pour l'école du spectateur ;
- l'**association Alternative Culturelle** pour la participation des classes au festival Mai'scènes 2017.
- le CDN **Les Tréteau de France**,

- Discipline(s) artistique(s) du projet : **Théâtre**
- Ecole/établissement scolaire partenaire (précisez école/collège/LEGT/LPO/lycée agricole/LP+CFA...) : **Ecoles primaires Albert Camus, Jean de La Fontaine et Lucie Aubrac et le collège Anne Frank**
- Structures culturelles partenaires et type (association, EPCC, musée, etc.) :



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

-Tréteaux de France, Centre Dramatique National, dirigé par **Robin Renucci**

-Association Alternative Culturelle

-Association Arts Vivants 52

- Collectivité territoriale partenaire et type (Ville, Communauté de Communes, conseil départemental...) :
Communauté d'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise
Département de la Haute-Marne

- Date de création du projet : **décembre 2015**

- Nombre et niveau des élèves impliqués dans le projet sur l'année scolaire 2015-2016 : 300
 - Les élèves de 5 classes de 4^e du collège Anne Frank
 - Les élèves de 6 classes de CM des écoles Jean de la Fontaine, Albert Camus et Lucie Aubrac

Ainsi que leurs parents et leurs enseignants.

- Nombre et niveau des élèves impliqués dans le projet sur l'année scolaire 2016-2017 : 200
 - Les élèves des 6 cours moyen des écoles Jean de la Fontaine, Albert Camus et Lucie Aubrac (160 élèves)
 - Les élèves d'une classe de 4^e et d'une classe de Segpa du collège Anne Frank (40 élèves)

Ainsi que leurs parents et leurs enseignants.

Budget global : 35 000 euros en 2015-2016
 36 690 euros en 2016-2017

III. ECOLES/ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PARTENAIRES

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Collège Anne Frank – REP + ▪ Adresse : 1 boulevard Salvador Allende - 52100 Saint-Dizier ▪ Numéro de téléphone : 03 25 05 13 10 ▪ Email : ce.0520049w@ac-reims.fr 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur d'école/Chef d'établissement Duhalde Caroline, Principale ▪ Professeur(s) responsable(s) du projet (nom, prénom, qualité) : Yanina Lounici, professeur de lettres ; Eric Bardot, professeur des écoles.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Collège Luis Ortiz ▪ Adresse : 17 rue de Parchim BP 148 - 52100 Saint-Dizier ▪ Numéro de téléphone : 03 25 04 32 60 ▪ Email : ce.0520050X@ac-reims.fr 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur d'école/Chef d'établissement VAUGE Frédéric, Principal ▪ Professeur(s) responsable(s) du projet (nom, prénom, qualité) : Julien Hauer, professeur de Lettres
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Ecole Lucie Aubrac ▪ Adresse : 25 rue Jean Camus - 52100 Saint-Dizier ▪ Numéro de téléphone : 03 25 56 03 73 ▪ Email : ce.0520668u@ac-reims.fr 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur d'école/Chef d'établissement Céline Dorkel, directrice ▪ Professeur(s) responsable(s) du projet (nom, prénom, qualité) : Annie Jandot et Isabelle Briffaut, professeurs des écoles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Ecole La Fontaine ▪ Adresse : 2 Bis Rue André Barbaux- 52100 Saint-Dizier ▪ Numéro de téléphone : 03 25 05 11 49 ▪ Email : ce.0520669v@ac-reims.fr 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur d'école/Chef d'établissement Jean-Louis Détin, directeur ▪ Professeur(s) responsable(s) du projet (nom, prénom, qualité) : Gael Dandrelle et Carlos Pineiro-Cruz, professeurs des écoles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom : Ecole Albert Camus ▪ Adresse : 26 boulevard Henri Dunant- 52100 Saint-Dizier ▪ Numéro de téléphone : 03 25 56 49 97 ▪ Email : ce.0520657g@ac-reims.fr 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur d'école/Chef d'établissement Denis Chauffelot, directeur ▪ Professeur(s) responsable(s) du projet (nom, prénom, qualité) : Mohamed Ouali et Claudie Ritter, professeurs des écoles

- **Catégorie** (REP, REP+, plus globalement relevant de l'éducation prioritaire, rural...) :

REP +

- **Nombre d'élèves de l'école/l'établissement :**

- Collège Anne Frank : 385

- Ecole Lucie Aubrac: 184

- Ecole La Fontaine: 223

- Ecole Albert Camus: 180

- **Types de publics accueillis par l'école/l'établissement :**

L'écrasante majorité des élèves scolarisés dans les établissements impliqués dans le dispositif, habitent dans le quartier du Vert-Bois, classé quartier prioritaire dans le cadre de la Politique de la Ville. 80 % des collégiens appartiennent à des familles classées en CSP défavorisées et 60 % sont boursiers. Dans ces conditions socioéconomiques, l'accès à la culture, et plus encore à la pratique culturelle, n'est pas une chose aisée pour beaucoup d'enfants du quartier.

- **Comment l'éducation artistique et culturelle s'inscrit-elle dans le projet d'école/d'établissement ?**

Ce projet s'inscrit bien dans la thématique de l'axe 3 du projet d'établissement : « favoriser l'accès à la culture pour tous ». En effet, ce dernier favorise la rencontre des élèves avec le monde artistique et enrichit leur parcours culturel.

- **De quelle manière l'école/établissement s'implique-t-il dans le projet ?**

L'un des objectifs majeurs du dispositif est de relancer la pratique théâtrale dans les classes en donnant aux enseignants les outils pour assumer une telle démarche pédagogique. Les différents directeurs ont été associés à la définition de cette ambition et ils ont organisé le service des enseignants de telle manière à ce qu'ils puissent bénéficier de temps de formation.

Par ailleurs, l'organisation des temps parentaux (une heure de rencontre par semaine d'intervention entre parents, enfants, instituteurs et comédiens) a été laissée à la discrétion des directeurs d'école qui ont incité les parents d'élèves à y venir.



De même, les directeurs ont invité les parents d'élèves à venir assister à la restitution des travaux dans le cadre du festival de théâtre scolaire et amateur Mai'scènes. Pour beaucoup de parents, ce fut l'occasion de découvrir ce qu'était une représentation théâtrale.

IV. STRUCTURES CULTURELLES PARTENAIRES

Nom :	Responsable(s) du projet (nom, prénom, qualité) :
<p>Les Tréteaux de France Centre Dramatique National 153, avenue Jean Lolive - 93500 Pantin</p>	<p>Les Tréteaux de France : Carole Tieze Administratrice de projets artistiques carole.tieze@treteauxdefrance.com 06 82 14 80 16 / 01 55 89 12 60</p>
<p>Association Arts Vivants 52 Association pour le développement départemental du spectacle vivant en Haute-Marne 2 rue du 14 juillet - 52000 CHAUMONT</p>	<p>Arts Vivants 52 : Roland BOUCHON Directeur direction@artsvivants52.org - 06 38 15 76 22</p>
<p>Association Alternative Culturelle 23 rue Paul Bert - 52100 Saint-Dizier</p>	<p>Alternative Culturelle : Annie jandot Présidente annie.jandot@orange.fr - 06.77.18.69.96</p>
<p>Collège Anne Frank Établissement central du Réseau d'Éducation Prioritaire Boulevard Salvador Allende BP 1041 52100 Saint-Dizier</p>	<p>Collège Anne Frank : Caroline Duhalde Principale Caroline.duhalde@ac-reims.fr - 03 25 05 13 10</p>

▪ Description des structures Porteuses du Projet et de leurs activités :

Afin de contractualiser avec les artistes et d'organiser l'ensemble de l'action, ce projet d'éducation artistique et culturelle est porté administrativement principalement par le collège Anne Frank et l'association départementale Arts Vivants 52 (contractualisation et organisation générale).

Chacun des acteurs présentés ci-dessous participent financièrement à l'action. L'intervenant artistique choisi c'est-à-dire le CDN les Tréteaux de France, investit financièrement pour la deuxième

année consécutive dans ce projet, prouvant ainsi qu'il le trouve intéressant et qu'il souhaite expérimenter ses approches pédagogiques sur le territoire choisi.

1 - Les Tréteaux de France

Le Centre dramatique national Les Tréteaux de France dirigé par Robin Renucci est un outil culturel original : c'est un centre dramatique national itinérant n'ayant pas de lieu propre. En plus de présenter le théâtre d'aujourd'hui et d'hier avec les meilleurs comédiens, il a notamment pour mission celle de produire et mener des actions de formation, de transmission et de sensibilisation en coopération avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux.

2 - Le Collège Anne Frank par l'intermédiaire du Réseau Education Prioritaire (REP+) s'engage dans le cadre de cette action culturelle à :

- apporter au CDN un financement conforme aux besoins définis dans le projet,
- mettre à disposition du CDN, les salles de travail pour les ateliers suivant un planning établi en commun tant pour les ateliers que pour les présentations du spectacle issu des temps d'ateliers dans le cadre de Mai'Scène,
- participer à l'organisation administrative des cycles de formation,
- concourir à l'organisation des séjours pour les formateurs qui interviendront dans la saison suivant un planning transmis par le CDN,
- mobiliser les membres de l'équipe du collège pour accueillir les formateurs,
- Soumettre à validation au CDN tous les éléments de communication,
- Mobiliser ses réseaux pour développer la fréquentation des actions pédagogiques.

3 - Arts Vivants 52 est une association départementale de développement du spectacle vivant. Elle assure une mission permanente de service public auprès des populations et des acteurs de terrain. Elle intervient dans les domaines de la ressource, de l'éducation artistique, de l'enseignement, de la pratique artistique, de la diffusion et de la création pour la danse, la musique et le théâtre. Elle est présidée par Elisabeth Robert-Dehault, Conseillère départementale et est composée de 6 salariés. Afin de dynamiser le territoire de la Haute-Marne par la culture, Arts Vivants 52 est soutenue principalement par le Département de la Haute-Marne, l'Etat et la Région.

Sens et cohérence d'un développement territorial de la culture : la mission centrale d'Arts Vivants 52 est une mission de développement artistique et culturel qui met en relation les différents champs de l'éducation, de la formation, de la création, de la diffusion et des pratiques artistiques à l'échelle d'un territoire en vue d'assurer un développement global. Arts Vivants 52 contribue ainsi au rééquilibrage territorial de l'offre culturelle, notamment dans les zones rurales.

Pour une culture innovante, structurante et attractive : la connaissance qu'Arts Vivants 52 a du tissu culturel et sa proximité avec le terrain associatif, d'une part, sa connaissance des professionnels des filières du spectacle vivant, d'autre part, permet de proposer aux collectivités publiques des stratégies d'évolution et de développement, respectant les dispositifs existants, les souhaits des professionnels, les attentes des publics, dans la meilleure articulation possible et reste un outil « liant ».

4 - Alternative Culturelle promeut la pratique du théâtre sur le territoire de Saint-Dizier. Pour ce faire, elle organise depuis une trentaine d'année le festival Mai'scènes. Ce festival organisé en partenariat avec la ville de Saint-Dizier réunit amateurs, professionnels et scolaires. Les salles de spectacle du territoire accueillent les différentes troupes amateurs et scolaires afin que toutes puissent se produire dans des conditions professionnelles. Cette démarche artistique vise notamment à donner la mesure du vrai spectacle vivant en priorité aux plus jeunes ; ceux qui seront les spectateurs de demain et peut-être de futurs acteurs. Le festival Mai'scènes se veut avant tout une fête du théâtre où publics et artistes se rencontrent en toute convivialité.

V. COLLECTIVITES TERRITORIALES PARTENAIRES

<p>▪ Nom et type :</p> <p>1 - Conseil départemental de la Haute-Marne Adresse : 1 rue du commandant Hugueny 52 000 Chaumont</p> <p>2 - Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise Ville de Saint-Dizier Cité administrative 12, rue de la Commune de Paris 52 100 Saint-Dizier</p>	<p>▪ Responsable(s) du projet (nom, prénom, qualité) :</p> <p>1 – Nicolas Pompon, Directeur du service « Développement et animation du territoire » ; Suivi du Dossier : Jean-Pierre Faux, responsable du service « Sport, Culture et vie associative » Tél. : 03 25 32 86 50 Email : jean-pierre.faux@haute-marne.fr</p> <p>2 - Ilona Pietrzok, Directrice des affaires culturelles Tél. : 03 25 07 31 26 Email : ipietrzok@mairie-saintdizier.fr</p>
--	--

▪ **Description succincte des spécificités des publics et du territoire (10 lignes maximum)**

Saint-Dizier est une petite sous-préfecture de 25 000 habitants. Située dans un département rural, la Haute-Marne, la ville n'en est pas moins une ancienne cité industrielle. Comme tant d'autres villes du nord et de l'est du pays, elle a subi un fort mouvement de désindustrialisation depuis le milieu des années 1970. Le public bénéficiaire du dispositif est scolarisé sur les établissements publics du QPV Vert-Bois, quartier qui représente un tiers des effectifs urbains. Il s'agit d'élèves de CM et 4^e qui résident pour la très grande majorité d'entre eux sur ce quartier qui relève du Contrat de Ville de l'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise. Le revenu médian y est de 8 300 euros. Ce faible niveau de revenu explique que le nombre de boursiers y soit donc très important : il est de plus de 60 % au collège. 80 % des collégiens appartiennent à des familles classées en CSP défavorisées. Dans ces difficiles conditions socioéconomiques, l'accès à la culture, et plus encore à la pratique culturelle, n'est pas une chose aisée pour beaucoup d'enfants du quartier se situe à l'entrée du quartier.

▪ **Comment l'éducation artistique et culturelle s'inscrit-elle dans la politique de la collectivité ?**

Pour le développement de l'Education artistique en milieu scolaire, le Département de la Haute-Marne a signé une convention d'objectif avec L'Etat, la Direction des Services Départementaux pour un développement cohérent des actions éducatives et culturelles sur le territoire. Dans le cadre de cette convention, il participe financièrement à la mise en place des projets culturels et artistiques.

L'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise et la ville de Saint-Dizier

Saint-Dizier Les 3 scènes : Artistes, publics, création et médiation, une compétence de l'agglomération !

Saint-Dizier Les 3 scènes est un réseau de salles de spectacles composé des Fuseaux (centre culturel de 1100 à 2000 places), du Théâtre à l'italienne de Saint-Dizier (321 places) et du Théâtre de La Forgerie (299 places).

Ces trois salles parfaitement complémentaires proposent une offre culturelle variée, exigeante et en direction de tous les publics. Avec plus de 90% de remplissage à l'année, la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise peut compter sur un public fidèle et curieux. En effet, les spectateurs ont répondu présents pour la saison 2014-15, avec sa programmation ambitieuse, où pour la première fois des spectacles de grande envergure ont été accueillis comme des ballets et des comédies musicales.

Les trois salles accueillent plus de 50 000 spectateurs par an, proposent en moyenne 80 dates à l'année tous spectacles confondus (concerts / théâtre / cirque / jeune public / danse / opérettes et orchestres de chambres) et inscrivent 90% de remplissage à l'année. Le rayonnement de la saison culturelle dépasse largement les frontières de Saint-Dizier.

Cette année encore, la programmation mêlera spectacles « grands publics » et découvertes plus intimistes en s'appuyant sur trois axes forts : la diffusion, la création et l'accompagnement artistique ; puis les actions en direction des publics.

La ville de Saint-Dizier croise régulièrement ses politiques sociales avec les compétences culturelles de l'agglomération et c'est dans ce cadre qu'elle invite gratuitement et régulièrement à l'ensemble des spectacles qui sont programmés les usagers du centre social, de la MJC, de la maison du Grand Lachat et de l'association haut-marnaise des Immigrés (l'AHMI) ainsi que tous les élèves du quartier du Vert-Bois .

LA CREATION ET L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE / LES ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS

Chaque année, plusieurs compagnies sont accueillies en résidence. Outre le soutien à la création, ces résidences sont l'occasion d'organiser des temps de rencontre avec les habitants, des ateliers, des masterclasses au Conservatoire et diverses actions culturelles déployées sur tout le territoire de l'Agglomération. Les résidences 2015-2016 :

- **Les Monts du Reuil** : spectacles pour les scolaires, avec le conservatoire et des spectacles à domicile
- **Les Frivolités Parisiennes**: création de « Don Cesar de Bazan » et actions culturelles autour de l'**opéra-comique** : spectacles et école du spectateur pour les scolaires

- **La Compagnie Koubi** : actions culturelles autour du spectacle « Ce que le jour doit à la nuit »

D'octobre 2015 à mai 2016, la compagnie Hervé Koubi a animé des rencontres et des ateliers de danse et d'expression corporelle sur tout le territoire. 1034 personnes ont assisté au spectacle. En plus des actions en milieu scolaire, des temps de rencontre entre les habitants et les danseurs et des ateliers de pratique artistique ont été organisés au sein des structures socio-culturelles du quartier du Vert-Bois et du Grand Lachat : MJC / Centre social / Association de quartier du Grand Lachat / AHMI (association haut-marnaise pour les immigrés). Autour de ces ateliers de pratique corporelle, Active radio a mis en place un atelier de reportage radiophonique pour des adolescents.

- **L'Orchestre de l'Opéra de Reims** : « Travail et découverte de la voix » avec la soprano Hadhoum Tunc avec 176 élèves de collège et primaire.

LES 3 SCENES tissent également chaque année de nombreux partenariats avec les associations du territoire :

- Le festival Mai'scènes / association Alternative culturelle,
- Soutien aux associations culturelles du territoire,
- Dispositif « Cultures du cœur »,
- Partenariat avec le GRETA de Saint-Dizier,
- Partenariat avec l'ASLO (Association accueil des sans logis) de Saint-Dizier,
- Accompagnement dans le domaine des musiques actuelles : avec Un dispositif d'accompagnement de 18 mois pour les jeunes groupes.

Une programmation variée et exigeante, une politique tarifaire particulièrement avantageuse et des actions

culturelles attachées au processus de diffusion, participent à une fréquentation toujours plus importante des salles de spectacle de Saint-Dizier LES 3 SCENES. Artistes, publics, créations, diffusions se mêlent et se rencontrent autour d'un projet culturel ambitieux qui favorise les rencontres, les découvertes et les échanges.

▪ **De quelle manière la collectivité s'implique-t-elle dans le projet ?**

Le projet émane d'un constat posé par l'adjoint au maire en charge des partenariats culturels et éducatifs de la ville de Saint-Dizier. Le constat est le suivant : alors qu'il existait à Saint-Dizier une vivace tradition de pratique théâtrale à l'école, qui se reflète encore dans l'existence d'un festival de théâtre scolaire et amateur, ce levier pédagogique a presque totalement disparu des salles de classe, particulièrement en primaire. Or, le théâtre à l'école est à la fois une manière d'apprendre autrement, un exercice facilitant l'apprentissage de la coopération et du vivre-ensemble et un formidable outil d'ouverture sur la culture institutionnelle. Pour tenter de redonner un nouveau souffle au théâtre à l'école, une équipe réunissant différents responsables du monde du spectacle, du milieu associatif et de l'Education Nationale s'est constituée autour de l'adjoint en charge des partenariats culturels et éducatif pour élaborer ce projet et le présenter dans le cadre du Contrat de Ville.

Par ailleurs, le service culturel de l'Agglomération a accepté l'accueil d'un spectacle des Tréteaux de France, *De Passage*, que tous les élèves impliqués dans le dispositif sont allés voir.

VI. PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE MIS EN PLACE

<p>Nom du projet :</p> <p>« Le théâtre en éducation prioritaire : regarder et pratiquer »</p> <p>▪ Date de création : décembre 2015</p>	<p>▪ Groupes d'élèves ou classe(s) concerné(e)s et niveau concerné :</p> <p>Pour la 2e année du dispositif (2016-17),</p> <ul style="list-style-type: none">- Les élèves des 6 cours moyen des écoles Jean de la Fontaine, Albert Camus et Lucie Aubrac (160 élèves),- Les élèves d'une classe de 4^e et d'une classe de Segpa du collège Anne Frank (40 élèves), <p>▪ Nombre d'élèves concernés : 200</p>
---	---

1. Description précise et concrète du projet, de ses étapes et de son contenu – 1 page maximum :

Merci de joindre un plan annuel et/ou pluriannuel des actions menées.

Dans le cadre du Contrat de Ville de l'Agglomération de Saint-Dizier (52) un projet ambitieux de découverte et de pratique du théâtre dans les écoles et le collège du Réseau Education Prioritaire (REP+) du quartier du Vert-Bois a été reconduit pour la 2^e année.

Ce **parcours d'éducation artistique et culturelle**, intitulé « **Le théâtre en éducation prioritaire : regarder et pratiquer** » a été conçu pour bénéficier aux élèves, à leurs parents et à leurs professeurs.

Le contenu

- Pour les élèves : voir, rencontrer, pratiquer

Le premier objectif du projet est de favoriser le développement de la pratique théâtrale en classe, en créant ainsi une continuité pédagogique et culturelle dans la scolarité des élèves. Le second but du dispositif est de permettre aux élèves de découvrir les clés de compréhension d'une pièce de théâtre. Il s'agit donc autant d'apprendre à voir, grâce à la fréquentation de spectacles et la rencontre avec des professionnels, que de faire, par le biais d'une pratique encadrée, permettant à l'élève d'aller à sa propre rencontre et à celle des autres.

- Pour les enseignants : se former, mettre en œuvre, confronter

Au-delà de l'initiation de quelques élèves, le dispositif vise à une relance de la pratique théâtrale en milieu scolaire sur le long terme. Pour les enseignants, cela passe par des temps de formation initiaux, mais aussi par l'observation et l'accompagnement des intervenants, qui sont à la fois comédiens et médiateurs culturels, lors des séances dédiées aux élèves.

- Pour les parents : comprendre, s'enthousiasmer, s'impliquer

Ce projet associe les parents des élèves concernés. Lors de deux temps parentaux qui se tiennent dans chaque établissement après la journée de classe, les équipes enseignantes et les artistes présentent les atouts pédagogiques et culturels de la pratique théâtrale. Ils proposent également quelques situations de jeu, afin que parents et enfants puissent ensemble avoir l'occasion de comprendre intimement la démarche.

La restitution du travail de l'année constitue dans le cadre du festival Mai'Scène se fait en présence des familles. A la lumière des expériences passées, un travail de sensibilisation à l'art du spectateur semble utile.

Pour réussir cette deuxième année, les différents partenaires impliqués, notamment les enseignants et les comédiens des Tréteaux de France, ont procédé à une évaluation de la 1^{re} édition en juin 2016.

- **La nouvelle mouture 2016/2017** se traduit donc par :

1 - Des temps de **préparation et de formation** associant **enseignants et comédiens** renforcés.

Ces temps ont permis aux 5 comédiens des Tréteaux de France d'une part d'échanger avec les enseignants sur les projets qu'ils souhaitent développer avec leurs élèves (esthétique théâtrale, choix des textes, mise en scène, scénographie, etc.) et, d'autre part, de mettre en pratique ce qu'ils allaient expérimenter avec leurs élèves ;

2 - Des ateliers de pratique pour **les élèves** avec l'intervention des 5 comédiens des Tréteaux dans chaque classe (4 semaines d'intervention, avec 2 ateliers d'1h30 par semaine) et la reprise du contenu artistique par les enseignants entre chaque semaine d'intervention ;

3 - La mise en place de **l'école du spectateur** avec la possibilité donnée aux élèves de voir deux à trois spectacles de styles différents dans les différents **lieux culturels du territoire** ;

4 - La mise en place **d'ateliers parentaux**, ateliers dans lesquels les parents vont devenir avec leurs enfants acteurs des jeux de scènes proposés, devenant ainsi acteur, comme leurs enfants, de cette démarche artistique pour mieux la comprendre et la partager.

5 – La restitution dans des conditions professionnelles du travail des élèves lors du **festival Mai'scènes**

Plan annuel synthétique

- **Mercredi 9 novembre et Mercredi 07 décembre 2016** – formation/rencontre des enseignants avec les Tréteaux,
- **Lundi 30 janvier 2017** : *De Passage*
Deux séances du spectacle *De Passage* proposées par les Tréteaux à l'ensemble des élèves concernés par le projet à la Forgerie de Wassy
- **Mardi 31 janvier 2017** : ateliers de pratique autour du spectacle *De Passage* et du théâtre d'ombre ;

Interventions des comédiens dans les écoles et collèges et ateliers parentaux :

Lundi 23 et mardi 24 janvier 2017

Lundi 27 et mardi 28 février 2017

Lundi 20 et mardi 21 mars 2017

Lundi 24 et mardi 25 avril 2017

- **Samedi 4 mars 2017 et Samedi 29 avril 2017** : stage de pratique pour les élèves concernés par le projet et ceux du festival Mai'Scènes et les équipes pédagogiques et les adultes amateurs avec Robin Renucci
- **Mardi 9 mai 2017 et Mercredi 10 mai 2017** : *restitution à l'espace Bragard (MJC Saint-Dizier) des travaux des élèves dans le cadre du Festival Mai'Scènes*
- **Juin 2017** : bilan partagé avec l'ensemble des acteurs concernés par le projet.

Remarque : le financement du stage des samedis 4 mars et 29 avril 2017 n'est pas présenté dans le budget global de l'action présentée. Il est financé par Arts Vivants 52 dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques et par Alternative Culturelle dans le cadre de Mai'scènes.

Diagnostic, objectifs éducatifs, artistiques et culturels et évaluation du projet :

La municipalité de Saint-Dizier pose le constat de la disparition progressive, avancée et apparemment inéluctable de la pratique théâtrale en milieu scolaire, particulièrement en primaire. Pourtant, cette pédagogie permettrait d'apporter des solutions à des problèmes récurrents chez certains élèves du quartier du Vert-Bois : manque de concentration et de maîtrise de soi, incapacité à écouter le point de vue de l'autre, refus de l'institution scolaire, élève ayant une image dégradée de soi-même, communication orale très limitée favorisant le passage à la violence, incapacité à trouver sa place au sein d'un groupe, vision du monde étriquée et rétrograde empêchant une bonne inscription dans l'espace social ... Les conséquences de telles carences sociales et cognitives pour l'institution scolaire, mais aussi pour la communauté nationale dans son ensemble, sont fortement délétères. Mais elles culminent aussi dans une actualité douloureuse et angoissante, dont Saint-Dizier n'est malheureusement pas éloignée. Sans que la Municipalité ne le tienne pour une recette miracle, elle est



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

convaincue que le théâtre en milieu scolaire permet de contrebalancer ces tendances. En effet, les éléments de base du jeu de comédien se situent aux antipodes des travers décrits au-dessus. La découverte de la puissance du verbe favorise l'acquisition progressive des aptitudes orales et le développement de la confiance en soi, et les élèves sont ainsi mieux armés pour apprendre à résoudre leurs conflits sans violence. Le jeu théâtral implique des interactions maîtrisées, dans le cadre d'un travail collectif où la confiance en l'autre et l'entraide ont toute leur place. Œuvrer de concert pour mettre sur pied une saynète constitue donc un excellent levier pour faire progresser une vie de groupe harmonieuse. Les efforts liés à la répétition et la mémorisation sont des outils que les élèves acceptent facilement de mobiliser pour jouer la comédie : ils le feront ensuite plus volontiers pour acquérir des connaissances livresques.

Forte de cette conviction, la Municipalité se rapproche en novembre 2014 d'Arts Vivants 52 pour élaborer, en liaison avec les services départementaux de l'Education Nationale, un dispositif permettant à la fois aux élèves de faire du théâtre au sein de leur classe, et aux enseignants de se former afin que cette pratique pédagogique soit relancée.

2. Description du partenariat entre l'école/l'établissement scolaire, la structure culturelle et la collectivité territoriale. Précisez les modalités de co-construction, de partenariat opérationnel et financier et éventuellement de co-formation :

C'est donc dans le cadre du dispositif Arts Vivants à l'école et dans le cadre des politiques de la ville que Saint-Dizier, les acteurs culturels et équipes pédagogiques ont saisi l'opportunité de proposer les comédiens des Tréteaux de France pour aller à la rencontre des élèves du quartier du Vert-Bois, élèves éloignés de l'offre culturelle institutionnelle.

En effet, le Département de la Haute-Marne est signataire depuis quelques années maintenant avec la DSDEN, la Drac, Canopé et Arts Vivants 52 d'une convention pour le développement de l'éducation artistique et culturelle. C'est dans ce cadre que les partenariats avec les établissements scolaires et les artistes ont pu se construire ces dernières années de manière exemplaire. Grâce à ce partenariat institutionnel pérenne, de nombreux projets de développement artistique ont été mis en place avec les établissements scolaires : classes à Pac, PAG, dispositifs Arts Vivants à l'école (Brigade chorégraphique, projet long danse, etc.) et résidences artistiques.

Cette rencontre actée, c'est tout naturellement que nous construisons avec l'Inspection d'académie, les équipes pédagogiques et les artistes des temps de rencontre/formation les mercredis après-midi pour que nous puissions travailler de concert sur un des objectifs majeur de cette démarche : donner un maximum d'outils aux enseignants pour que ces derniers puissent travailler de la manière la plus autonome possible et qu'ils puissent trouver facilement des personnes/artistes ressources pour les accompagner dans leur projet de création théâtrale.

Un stage de pratique amateur

L'association Arts Vivants 52 développe dans le cadre de ses missions départementales la mise en place de temps de formation et d'accompagnement pour les comédiens amateurs en partenariat avec la Fédération départementale des Foyers Ruraux. Cette association propose donc naturellement en partenariat avec Alternative Culturelle un stage de pratique amateur à destination des comédiens amateurs, des élèves et classes participant au festival et aux grands élèves concernés par le projet.

Ce stage permet à ces derniers qui le souhaitent de manière volontaire, de compléter leur rencontres sur le temps scolaire avec d'autres propositions artistiques et pédagogiques croisant ainsi d'autres élèves d'autres établissements (Langres, Sarrey, Joinville, etc.) et des adultes sur un temps de vie non scolaire.

C'est donc en mêlant plusieurs dispositifs artistiques que nous pouvons à travers ce projet :

- mutualiser de manière plus importante des ressources financières, humaines et logistiques,
- élargir le nombre d'enfants touchés et sensibilisés au théâtre (principalement par l'intermédiaire des spectacles et des ateliers proposés tout autour de ce projet),
- croiser autant de publics différents (élèves d'âges différents, adultes amateurs, partenaires culturels éloignés géographiquement, compagnies de théâtre, etc.).

Il s'agit bien d'une co-construction, puisque les projets sont construits en collaboration avec les établissements (réunions préparatoires entre structures culturelles, compagnies, enseignants, représentants des collectivités) et sont examinés du point de vue pédagogique par les Inspecteurs pédagogiques régionaux et les IEN concernés ; la Drac les valide du point de vue artistique. Les collectivités territoriales diffusent les spectacles et participent à la logistique de l'accueil des compagnies.

3. Quel est le budget global en coûts directs du projet pour l'année scolaire 2016-2017 ? : 36 690 €
Quelle est la valorisation de l'implication des participants directs au projet (évaluation en jour/homme et précision des participants) ?
Merci de joindre à ce dossier le budget global détaillé.

Le budget annexé du projet (annexe 2) précise bien les différents charges et recettes liées à ce projet ;

En ce qui concerne l'implication des participants directs au projet, nous pouvons souligner celles :

Des élèves :

- 13 h passées avec des comédiens
- 6 h pour la préparation et la restitution des travaux
- 6 h pour voir les différents spectacles

Des équipes pédagogiques :

- 9 h de préparation de formation sur leur temps personnels
- 13 h d'ateliers auxquels se rajoutent :
- 6 h de temps de restitution
- 6 h pour voir les différents spectacles
- 2 h de temps de bilan partagé

Des partenaires culturels :

- Arts Vivants 52 : 10 journées/une personne
- Alternative culturelle : 3 journées/une personne (bénévoles)
- Professeur coordinateur/collège Anne Franck : 10 journées/une personne
- Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise : 3 journées/2 personnes
- Inspection d'académie : 2 journées/une personne
- Les Tréteaux de France (hors comédiens) : 10 journées/4 personnes

Les parents des élèves :

Sur le temps des ateliers parentaux : 6 heures/30 personnes

Les équipes pédagogiques des écoles et collèges :

Sur le temps non scolaire (spectacles en soirée, stage en week-end, heures supplémentaires) : 3 journées/9 personnes

4. Comment s'articule le projet entre le temps scolaire, le temps périscolaire et le hors-temps scolaire ? Le projet s'inscrit-il sur le temps long de l'élève ?

La découverte du jeu de comédien pour les élèves se déroule sur une période de six mois (janvier-juin). Entre les semaines d'intervention des comédiens, les enseignants reprennent les exercices théâtraux proposés par les comédiens et ancrent ainsi des habitudes de travail. Le mois de mai marque un temps fort puisque c'est le moment de la restitution devant les parents et leurs camarades impliqués dans le dispositif. Mais les élèves ont de nouveau l'occasion de jouer leur saynète en juin lors des fêtes d'école. Cela leur donne une occasion supplémentaire d'apprécier les progrès qu'ils ont réalisés tout en montrant à leurs camarades qui vont entrer en CM un travail abouti auquel ces derniers vont aspirer.

Par ailleurs, dans la plupart des cas, à la suite des interventions des artistes sur le temps scolaire, les élèves et équipes pédagogiques (le plus souvent pour les collégiens) assistent aux représentations théâtrales le week-end ou en soirée dans les différents lieux de diffusion.

Nous agissons sur l'éloignement à la culture dû – aux spécificités sociologiques du quartier du Vert-Bois en invitant les parents à venir voir et accompagner les enfants lors **temps parentaux**, des restitutions et des spectacles. Il était enthousiasmant l'année dernière de voir autant de parents sur les restitutions des travaux des élèves sur le temps scolaire. Il y avait bien entre 50 et 60 parents qui étaient présents sur chacune des représentations lors du festival Mai'scènes.

5. Quelles sont les réalisations (restitution/rendu/production) du projet ?

Précisez si le projet rayonne (a minima au sein de l'école/l'établissement scolaire et éventuellement auprès des autres écoles/établissements scolaires du secteur et des structures socio-éducatives du territoire), touchant ainsi tous les temps de vie de l'enfant ou du jeune.

5.1 - Productions artistiques des Tréteaux de France, d'Alternative culturelle et de l'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise. :

- du mois d'octobre 2016 à Juin 2017 : Programmation de la saison culturelle des trois scènes (Wassy et Saint-Dizier) à laquelle les écoles ont réservé des places pour aller voir un ou deux spectacles complémentaires au travail avec les Tréteaux de France.

Le rayonnement ici se traduit dans le choix et la capacité des écoles à transporter les élèves aux différents lieux de diffusion culturelle avec par exemple deux objectifs importants pour la ville :

- emmener les élèves et les parents du Quartier du Vert bois en centre ville et aux Fuseaux.
- emmener les élèves à Wassy, à 25 km de Saint-Dizier en milieu rural où se trouve une des plus belles scènes de spectacle de la Haute-Marne et en allant à Wassy les élèves peuvent aussi être sensibilisés au patrimoine métallurgique de ce territoire rural.

- le 30 janvier 2017 : 2 représentations scolaires du spectacle *De Passages* pour 400 élèves.

- du mardi 9 mai au 31 mai 2017 : une dizaine de productions de théâtre amateurs et professionnels lors du festival Mai'scènes 2017

5.2 - Stage de pratique amateurs les samedi 4 mars et 28 avril 2017

A l'espace Bragard à Saint-Dizier, en week-end, les plus jeunes et motivés se retrouveront avec les Tréteaux de France pour des ateliers de pratique complémentaires à ceux qu'ils développent en classe. De plus, ils pourront expérimenter avec d'autres jeunes de leur âge, passionnés par le théâtre, venant de troupes amateurs impliquées dans le festival Mai'scènes ou d'autres endroits du département (troupes affiliées à la fédération départementale des foyers ruraux, à la FNCTA, aux compagnies artistiques, etc.).

Ils pourront à l'issu de ces journées restituer leurs travaux entre eux.

5.3 - Restitutions scolaires prévues pour les 8 classes, pendant le festival Mai'scènes les 9 et 10 mai 2017 (festival du théâtre amateur et scolaire)

Le croisement des publics comme nous l'avons précisé se met en place assez naturellement en fonction de notre histoire culturelle et spécificités rurales haut-marnaise. En effet, sur les temps de restitution, les autres écoles non concernés par le projet et les parents sont invités et viennent en nombre.

6. Comment le projet cible-t-il des publics éloignés géographiquement et/ou socialement de la culture ?

Les écoles et collège choisis font partie d'un Réseau d'Education Prioritaire +. Malgré la proximité géographique de la principale salle de spectacle de l'Agglomération, construite à proximité immédiate du quartier de Vert-Bois, et les tarifs très bas de la saison culturelle, peu de familles du quartier prennent l'habitude d'emmener leurs enfants au spectacle.

7. Les objectifs et la démarche pédagogiques du projet peuvent-ils inspirer ou être appliqués à d'autres projets, dans le même champ artistique et/ou en dehors de ce champ ?

Oui, l'ensemble des partenaires culturels et institutionnels ont la volonté de proposer pour tout projet comme celui-là :

- la rencontre avec les artistes et les œuvres,
- des connaissances et de la pratique ;
- la mise en place d'une synergie entre tous les partenaires (éducation nationale, DRAC, structures, collectivités territoriales) permettant plus facilement un projet d'envergure et de qualité.

8. En quoi trouvez-vous que ce projet est particulièrement audacieux aux niveaux pédagogique et artistique ?

Il nous semble audacieux sur quatre points :

1 - Démocratisation des pratiques artistiques

Un centre dramatique National qui rencontre un public métissé aux origines sociales très diverses qui reste éloigné d'une proposition culturelle très importante de l'agglomération de Saint-Dizier.

2 - L'atelier parental : les parents, moteur de la vie culturelle de leurs enfants

C'est une des valeurs ajoutées de ce projet. La première année nous a montré qu'impliquer les parents dans la vie artistique de leurs enfants n'est pas une proposition qui va de soi. Nous avons pu constater que cela se passait au delà de nos espérances dans certaines écoles et que ces mêmes ateliers n'arrivaient pas à se développer dans d'autres. L'Audace pédagogique de cet atelier réside, à notre avis, dans l'interactivité permanente et l'adaptation continue de l'imagination des comédiens, des élèves et de leurs parents.

De plus, il est très important pour les comédiens des Tréteaux, qui sont en construction permanente de leur offre pédagogique (Petites Forges), de prendre en compte l'évolution des comportements des élèves comme par exemple, le cas de certains enfants qu'ils ont rencontrés le matin en classe dont le comportement change radicalement quand ils sont en présence de leurs parents et réciproquement.

Pour avoir échangé avec les comédiens, c'est pour eux un moment pédagogique riche et intéressant car ils doivent faire preuve d'une grande souplesse et imagination pour trouver les bons réseaux de communication entre les enfants et les parents.

3 - Le rayonnement du projet

Comme nous le faisons systématiquement avec nos partenaires, nous croisons les publics et faisons en sorte que les personnes se retrouvent et/ou se découvrent à travers ces projets.

Ce croisement des publics est (paradoxalement) une force de la Haute-Marne que nous ne retrouvons pas systématiquement dans l'ensemble des départements de la Grande Région Grand Est : le croisement des dispositifs avec les festivals (Education artistique à l'école, Schéma département des enseignements artistiques, soutien à la diffusion, culture et lien social, etc.) fait partie de nos habitudes et héritages culturels de notre milieu rural.

4- Un projet audacieux politiquement !

La volonté de pérenniser une pratique artistique du théâtre sur le long terme n'est pas aisée. En effet, les partenaires institutionnels proposent de nombreux dispositifs pensés pour des projets à court terme.

Développer un projet et avoir des moyens financiers sur deux ans relève bien souvent d'un tour de force. Mais défendre l'idée d'avoir une pratique du théâtre (ou une autre activité culturelle) sur le long terme, à travers un projet construit sur la notion d'un parcours culturel croisant les temps de vie scolaire et hors scolaire reste aujourd'hui un véritable challenge ! Une demande de financement pour une 3e année a été dernièrement déposée dans le cadre du Contrat de Ville, montrant ainsi la volonté de tous les partenaires (collectivités territoriales et Education Nationale) de poursuivre l'aventure.



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

ANNEXE 1

PLANNING SAINT-DIZIER 2017									
SEMAINE N°1									
SEMAINE 23 JANVIER 2017									
5 COMÉDIENS									
LUNDI 23					MARDI 24				
Horaires collège	7H55 - 9H55	9H55-11H55	PAUSE	13H25 -16H25	TEMPS PARENTAL	7H55 - 9H55	9H55-11H55	PAUSE	13H25 -16H25
Horaires cours moyen	8H45-10H15	10H15-11H45	PAUSE	13H45-15H15		8H45-10H15	10H15-11H45	PAUSE	13H45-15H15
THOMAS FITTNER	CM2 FONTAINE -Dandrelle 18 ELEVES	CM1 Fontaine - Cruz 22 ELEVES	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES		CM2 FONTAINE -Dandrelle 18 ELEVES	CM1 Fontaine - Cruz 22 ELEVES	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES
JULIEN LEONELLI	CM FONTAINE -Dandrelle	CM1 Fontaine -Cruz	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES		CM FONTAINE -Dandrelle	CM1 Fontaine -Cruz	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES
CHANI SABATY	CM1 CAMUS-Ritter 24 ELEVES	CM2 CAMUS Ouali 24 ELEVES	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES		CM1 CAMUS-Ritter 24 ELEVES	CM2 CAMUS Ouali 24 ELEVES	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES
JULIEN RENON	CM1 CAMUS-Ritter	CM2 CAMUS Ouali	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES		CM1 CAMUS-Ritter	CM2 CAMUS Ouali	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES
HENRI PAYET		4ÈME SEGPA 14 ELEVES		AUBRAC Jandot - 20 élèves	TEMPS PARENTAL		4ÈME SEGPA 14 ELEVES		CM Aubrac Jandot lieu : 14h à la MJC
SEMAINE N°2									
SEMAINE 27 FÉVRIER									
5 COMÉDIENS									
LUNDI 27					MARDI 28				
Horaires collège	7H55 - 9H55	9H55-11H55	PAUSE	13H25 -16H25	TEMPS PARENTAL	7H55 - 9H55	9H55-11H55	PAUSE	13H25 -16H25
Horaires cours moyen	8H45-10H15	10H15-11H45	PAUSE	13H45-15H15		8H45-10H15	10H15-11H45	PAUSE	13H45-15H15
THOMAS FITTNER	CM2 FONTAINE -Dandrelle 18 ELEVES	CM1 Fontaine - Cruz 22 ELEVES	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES		CM2 FONTAINE -Dandrelle 18 ELEVES	CM1 Fontaine - Cruz 22 ELEVES	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES
JULIEN LEONELLI	CM FONTAINE -Dandrelle	CM1 Fontaine -Cruz	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES		CM FONTAINE -Dandrelle	CM1 Fontaine -Cruz	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES
CHANI SABATY	CM1 CAMUS-Ritter 24 ELEVES	CM2 CAMUS Ouali 24 ELEVES	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES		CM1 CAMUS-Ritter 24 ELEVES	CM2 CAMUS Ouali 24 ELEVES	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES
JULIEN RENON	CM1 CAMUS-Ritter	CM2 CAMUS Ouali	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES		CM1 CAMUS-Ritter	CM2 CAMUS Ouali	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES
HENRI PAYET		4ÈME SEGPA 14 ELEVES		AUBRAC Jandot - 20 élèves	TEMPS PARENTAL		4ÈME SEGPA 14 ELEVES		CM Aubrac Jandot lieu : 14h à la MJC

SEMAINE N°3									
SEMAINE 20 MARS									
5 COMÉDIENS									
	LUNDI 23					MARDI 24			
Horaires collège	7H55 - 9H55	9H55-11H55	PAUSE	13H25 -16H25	TEMPS PARENTAL	7H55 - 9H55	9H55-11H55	PAUSE	13H25 -16H25
Horaires cours moyen	8H45-10H15	10H15-11H45	PAUSE	13H45-15H15		8H45-10H15	10H15-11H45	PAUSE	13H45-15H15
THOMAS FITTERRER	CM2 FONTAINE -Dandrelle 18 ELEVES	CM1 Fontaine - Cruz 22 ELEVES	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES		CM2 FONTAINE -Dandrelle 18 ELEVES	CM1 Fontaine - Cruz 22 ELEVES	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES
JULIEN LEONELLI	CM FONTAINE -Dandrelle	CM1 Fontaine -Cruz	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES		CM FONTAINE -Dandrelle	CM1 Fontaine -Cruz	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES
CHANI SABATY	CM1 CAMUS-Ritter 24 ELEVES	CM2 CAMUS Ouali 24 ELEVES	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES		CM1 CAMUS-Ritter 24 ELEVES	CM2 CAMUS Ouali 24 ELEVES	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES
JULIEN RENON	CM1 CAMUS-Ritter	CM2 CAMUS Ouali	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES		CM1 CAMUS-Ritter	CM2 CAMUS Ouali	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES
HENRI PAYET		4ÈME SEGPA 14 ELEVES		AUBRAC Jandot - 20 élèves	TEMPS PARENTAL		4ÈME SEGPA 14 ELEVES		CM Aubrac Jandot lieu : 14h à la MJC
SEMAINE N°4									
SEMAINE 24 AVRIL									
5 COMÉDIENS									
	LUNDI 23					MARDI 24			
Horaires collège	7H55 - 9H55	9H55-11H55	PAUSE	13H25 -16H25	TEMPS PARENTAL	7H55 - 9H55	9H55-11H55	PAUSE	13H25 -16H25
Horaires cours moyen	8H45-10H15	10H15-11H45	PAUSE	13H45-15H15		8H45-10H15	10H15-11H45	PAUSE	13H45-15H15
THOMAS FITTERRER	CM2 FONTAINE -Dandrelle 18 ELEVES	CM1 Fontaine - Cruz 22 ELEVES	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES		CM2 FONTAINE -Dandrelle 18 ELEVES	CM1 Fontaine - Cruz 22 ELEVES	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES
JULIEN LEONELLI	CM FONTAINE -Dandrelle	CM1 Fontaine -Cruz	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES		CM FONTAINE -Dandrelle	CM1 Fontaine -Cruz	PAUSE	4ÈME 21 ELEVES
CHANI SABATY	CM1 CAMUS-Ritter 24 ELEVES	CM2 CAMUS Ouali 24 ELEVES	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES		CM1 CAMUS-Ritter 24 ELEVES	CM2 CAMUS Ouali 24 ELEVES	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES
JULIEN RENON	CM1 CAMUS-Ritter	CM2 CAMUS Ouali	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES		CM1 CAMUS-Ritter	CM2 CAMUS Ouali	PAUSE	AUBRAC - 20 ELEVES
HENRI PAYET		4ÈME SEGPA 14 ELEVES		AUBRAC Jandot - 20 élèves	TEMPS PARENTAL		4ÈME SEGPA 14 ELEVES		CM Aubrac Jandot lieu : 14h à la MJC

Annexe 2 - Budget

Budget prévisionnel	Période	Nombre de jours	Dates	Temps 1	Temps 2	Semaine	DE PASSAGE	Semaine	Semaine	Semaine	Temps 5	Temps 6	Temps 7	TOTAL
				formation enseignants Lieu : St Dizier 3 comédiens TDF	formation enseignants Lieu : St Dizier 3 comédiens TDF	Temps 1 Formation Classes	Formation Classes	Temps 2 Formation Classes	Temps 3 Formation Classes	4 Formation Classes	Présence X comédiens Restitution Festival	Présence 2 comédiens Restitution Festival	réunion Bilan JUN 2017	
				1 JOUR	1 JOUR	2 jours	janv-17	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	1 jours	
				09/11/16	07/12/2016	emaine 23 janvier		emaine 27 février	emaine 20 mar	Semaine 24 avril	mai-17	mai-17	juin-17	nov 16 / juin 17
CHARGES				1 004,20 €	1 004,20 €	3 779,00 €	7 408,16 €	3 779,00 €	3 779,00 €	3 779,00 €	2 125,80 €	2 125,80 €	768,30 €	33 089,03 €
Masse salariale	Base			711,00 €	711,00 €	2 370,00 €	- €	2 370,00 €	2 370,00 €	2 370,00 €	1 422,00 €	1 422,00 €	474,00 €	14 220,00 €
Equipe artistique				711,00 €	711,00 €	2 370,00 €		2 370,00 €	2 370,00 €	2 370,00 €	1 422,00 €	1 422,00 €	474,00 €	14 220,00 €
Comedien 1 (base 2 journées par semaine)	Forfait jo	150 €		- €	- €	300 €		- €	- €	- €				- €
Comedien 2 (base 2 journées par semaine)	Forfait jo	150 €		150 €	150 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	150 €	1 800 €
Comedien 3 (base 2 journées par semaine)	Forfait jo	150 €		150 €	150 €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	150 €	2 250 €
Comedien 4 (base 2 journées par semaine)	Forfait jo	150 €		- €	- €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	- €		1 500 €
Comedien 5 (base 2 journées par semaine)	Forfait jo	150 €		- €	- €	300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	- €		1 200 €
Cotisations sociales	Forfait jo	58%		261 €	261,00 €	870 €		870,00 €	870 €	870,00 €	522,00 €	522 €	174 €	5 220,00 €
Collaborateurs autres						- €		- €	- €	- €				- €
Collaborateurs autres	Forfait jo	150 €				- €		- €	- €	- €				- €
Cotisations sociales		70%				- €		- €	- €	- €				- €
Charges de production				293,20 €	293,20 €	1 409,00 €	7 408,16 €	1 409,00 €	1 409,00 €	1 409,00 €	703,80 €	703,80 €	294,30 €	17 982,46 €
Cession de droits							4 800,00 €							4 800,00 €
Cession de droits							587,66 €							587,66 €
Droits d'auteur							740,00 €							740,00 €
Matériel et outils pédagogiques														1 500,00 €
Costumes et accessoires														500,00 €
Défraiements repas (base 18,10)				53,20 €	53,20 €	362,00 €	633,50 €	362,00 €	362,00 €	362,00 €	271,50 €	271,50 €	54,30 €	2 785,20 €
Hébergements Hotel par semaine (base 64,70)				- €	- €	647,00 €	647,00 €	647,00 €	647,00 €	647,00 €	192,30 €	192,30 €	- €	3 619,60 €
Navettes							- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	650,00 €
Voyages AR - comédiens (+ Admin Tréteaux bilan)				240,00 €	240,00 €	400,00 €	TdF	400,00 €	400,00 €	400,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	2 800,00 €
Imprévu et divers		3%		30,13 €	30,13 €	113,37 €	222,24 €	113,37 €	113,37 €	113,37 €	63,77 €	63,77 €	23,05 €	886,57 €
PRODUITS														33 089,03 €
Apport Convention Arts Vivants 52														7 412,34 €
Pris en charge navette taxis / Arts Vivants 52 ou Collège														650,00 €
Prise en charge hébergements De passage / Arts Vivants 52														647,00 €
Droits d'auteur/Arts Vivants 52														740,00 €
Total HT														7 259,88 €
Tva actions Ecoles et Collège		2,10%												636,63 €
Total HT														633,69 €
														724,78 €
														9 254,99 €
Apport Politique de la Ville - REP Collège Anne Frank														19 334,56 €
														18 936,89 €
Tréteaux de France														5 000,00 €
														4 897,16 €
RESULTAT ACTIONS ECOLES ET DE PASSAGE											TOTAL TTC			-0,00 €

Sur ce budget prévisionnel, s'est rajouté deux éléments financiers fin janvier 2017 :

- la nécessité d'embaucher des techniciens supplémentaires pour l'accueil du spectacle De Passages pour un montant global de 1 600 euros
- la mise en place d'un stage de pratique amateur les 4 mars et 29 avril 2017 en partenariat avec Alternative Culturelle qui s'élève à 1900 €



FICHE CONTACTS

PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Veillez compléter le tableau ci-dessous avec les coordonnées des 10 principaux acteurs du projet. (Double-cliquez sur le tableau pour le remplir).

Ces contacts :

- doivent être représentatifs de l'école/établissement scolaire, de la structure culturelle et de la collectivité territoriale.
- seront les personnes tenues informées par mail de l'avancée de la sélection des projets finalistes.

IMPORTANT : Si le projet est choisi parmi les 15 finalistes, seules ces personnes seront invitées pour la remise des prix (sous réserve qu'une cérémonie ait lieu sous le même format que la précédente édition).

	Prénom	Titre	Organisation	Email	Adresse	CP	Ville
	Hélène	Recteur/DRAAF	Académie de Reims	Ce.recteur@ac-reims.fr	Rectorat de Reims 1 rue Navier	51082	REIMS CEDEX
MISTLER	Anne	Directrice régionale des Affaires Culturelles	DRAC Alsace- Champagne-Ardenne - Lorraine	anne.mistler@culture.gouv.fr	2 place de la République	67082	STRASBOURG Cedex
GUERIN	Eric	Délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	Académie de Reims	Eric-marie.guerin@ac-reims.fr	Rectorat de Reims 1 rue Navier	51082	REIMS CEDEX
PETIT	Frédérique	Conseiller Education artistique et culturelle	DRAC Alsace- Champagne-Ardenne - Lorraine	frederique.petit@culture.gouv.fr	3, faubourg Saint-Antoine	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
RAIMBAULT	Franck	Adjoint au Maire en charge des partenariats culturels et éducatifs	Ville de Saint-Dizier	fraimbault@mairie-saintdizier.fr	12, rue de la Commune	52100	SAINT-DIZIER
ROBERT-DEHAULT	Elisabeth	Présidente - Vice présidente au conseil Départemental	Arts Vivants 52	administration@artsvivants52.org	2 rue du 14 juillet	52000	CHAUMONT
CORNU-GENTILLE	François	Député-maire	Ville de Saint-Dizier	ipietrzok@mairie-saintdizier.fr	12, rue de la Commune	52100	SAINT-DIZIER
DUHALDE	Caroline	Principale	Collège Anne Franck	ce.0520049w@ac-reims.fr	1 boulevard Salvador A	52100	SAINT-DIZIER
RENUCCI	Robin	Directeur	Tréteaux de France - Centre Dramatique National	carole.tieze@treteauxdefrance.com	153 Avenue Jean Lolive	93500	PANTIN
BOUCHON	Roland	Directeur	Association Arts Vivants 52	direction@artsvivants52.org	Arts vivants 52 2 rue du 14 juillet	52000	CHAUMONT
POMPON	Nicolas	Directeur de la Direction et de l'Attractivité du Territoire	Département de la Haute-Marne	nicolas.pompon@haute-marne.fr	Centre administratif départemental Cours Marcel Baron	52000	CHAUMONT